

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 17 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le dix sept novembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 14/11/2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle

Etaient absent : CROUZET Louissette
GARNOT Pascal donne procuration à GUITHON Bernard
DUSSERT Sandrine donne procuration à DIEUDONNE Laurent

Délibération N° 2017- 49 : Tarif Eau & Assainissement 2018

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix du forfait Eau – Assainissement doit être adopté chaque année.

Le Maire propose de maintenir pour 2018 soit :

- EAU : 48€/an
- ASSAINISSEMENT : 96€/an

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de maintenir pour 2018 les mêmes tarifs du forfait Eau et Assainissement auquel s'ajouteront les taxes nationales.

EAU : 48€/an
ASSAINISSEMENT : 96€/an

Redevance payable en 2 fois : Juin et décembre de chaque année.

Suffrages exprimés : 10 - Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

